Compte rendu – CSA Académique – 17 octobre 2023

Présent·es :
Administration : Emmanuel Ethis (Recteur), Marine Lamotte d'Incamps (SG), Vincent Larzul (SG-adjoint), Anne-Sophie Rault (DRH) ; Guylène Esnault (DASEN 29), Marc Teulier (DASEN 35), Françoise Dutertre (Dialogue social), Yann With (chef service S3EP), Joseph Buan (chef DIPATE), **Laurent Blanes , Philippe Koszyck,** Miguel Degoulet (Doyen IA-IPR), S. Rayon—Desmarres (cheffe DPE) ; Charlotte Ciubucciu (EAFC).
Organisations syndicales : 5 FSU ; 1 SUD ; 1 UNSA ; 1 CFDT ; 1 CGT ; 1 FO

FSU : Hommage à Frédérique Lalys + minute de silence proposée par le recteur.

Recteur : Hommage à Dominique Bernard et Samuel Paty
très ému par cet assassinat ; j'étais recteur à Nice lorsque le proviseur du lycée de Grasse avait pris une balle dans le ventre ; l'élève tueur avait fait une liste de camarades et professeurs qu'il voulait tuer. A Arras, c'est aussi un ancien élève qui s'est retourné contre un enseignant ; l'horreur, elle est vraiment là
+ minute de silence.

Déclarations préalables : voir celle de SUD EDucation Bretagne en annexe
Recteur : " j'ai pris note ; j'y répondrai "

Approbation du procès-verbal de la séance du 25 mai 2023 : validé

Approbation du procès-verbal de la séance du 15 juin 2023 : validé

Approbation du procès-verbal de la séance du 30 juin 2023 : validé

FSU : doute sur notre capacité à aller au bout de l'ODJ car il est déjà 11h

SG : nous savions ce CSA copieux : on propose de reporter le point CASNAV pour un GT ou un CSA-A exceptionnel.
Revalorisation indemnitaire sur les ATRF (BOP 141 et 214) n'a pas pu être inscrit à l'ODJ de ce CSA : possibilité de rajouter une date de CSAA en novembre : CASNAV + revalorisation des ATRF
Prochain CSA officiel inscrit au calendrier est en décembre donc possibilité de caler un CSAA exceptionnel en novembre

1 – Bilan des effectifs des élèves des premier et second degré

V. Larzul : les effectifs sont en baisse en rentrée 2023 : -2330 élèves dans l'académie : surtout en Morbihan, Finistère et Côtes d'Armor ; infléchissement en Ille-et-Vilaine
Perte de 1,5 % au niveau académique
=> perte de 4000 élèves si on ajoute public + privé : tendance sont les mêmes dans le privé et le public

à l'horizon 2025, on prévoit une nouvelle perte d'environ 5000 élèves au global sur les 2 prochaines rentrées : cela suit la baisse démographique générale ; baisse qui n'est pas compensée par le solde migratoire

- 1er degré :
  - écart très important entre les effectifs attendus et les effectifs constatés pour le Finistère et les Côtes d'Armor
  - niveau élémentaire perd 5 fois plus d'élèves

- 2d degré :
  - les effectifs avaient augmenté depuis 2010 mais on observe une stagnation en 2018 puis une baisse qui s'accélère depuis 2020 : surtout dans les départements 29 et 22 ; en Morbihan et Ille-et-Vilaine
  - Ille-et-vilaine semble sur un « plateau » : la baisse va s'annoncer également dans le 35, notamment avec la baisse qui arrive au 1er degré.
  - Tous les départements connaissent une perte + importante que prévue
  - Plus d'élèves que prévu en collège = cela s'explique par le taux de passage : il y a + de maintien en 3e cette année, chute en seconde
  - hausse des taux de passage en CAP
  - baisse très importante en LGT : l'orientation vers la voie professionnelle continue d'augmenter

- Enseignement sup : baisse est due aux 2e année de BTS
- ULIS : augmentation de ces élèves en primaire et CLG ; pourquoi une diminution
- 3e : hausse des 3e qui n'était pas prévue : redoublements plus importants et plus de remontées de 4e cette année => d'où la baisse des effectifs vers les 2 GT
-

SG : analyses académiques : à partir de cette année, il y a des temps d'échanges des départementales sur la prévision pluriannuelle à construire en ruralité + il y a aussi la contrainte des classes bilingues

= CALR : mercredi 18 octobre

2 – Bilan des affectations des élèves

- L'orientation vers la voie professionnelle est en hausse : 36,4 % en Bretagne (38 % au niveau national) = difficulté car l'académie n'avait pas anticipé cette hausse ; trop de familles ont été dans l'interrogation sur la rentrée concernant les places en LP pour leurs enfants : objectif est d'y répondre par une hausse de la capacité d'accueil ; rectorat veut aussi revenir sur les pratiques dans les conseils de classe de 3e :
  - constat que lors des conseils de classe du 2d trimestre : 32 % de vœux des familles vers le LP
  - or, les vœux des familles vers le LP passe à 41 % lors du 3e trimestre : rectorat s'interroge : est-ce de l'orientation subie ?
  - Rectorat s'interroge aussi sur l'orientation des garçons en fin de 3e : près de 50 % des garçons orientés vers la voie professionnelle
  - DASEN dit que dans le 35 : +4 points vers la voie professionnelle : il manque 100 places dans l'agglomération rennaise : il faut travailler sur l'orientation au collège : on constate que beaucoup de CLG rennais ont eu des élèves qui ont fait le vœu de la Voie Pro parfois jusqu'à 40 % : un travail doit être mené avec les établissements où il y a eu trop

d'élèves orientés vers la Voie pro et des élèves n'ont donc pas eu de satisfaction de leurs vœux.
- Lycée qui ont eu de la peine à remplir leurs formations : pose la question des transports et des places en internat : nous allons créer un dispositif « réussite au LP » : accueillir 20 élèves non affectés qui n'ont pas eu de satisfaction : dispositif implanté au lycée Jean Jaurès pour éviter le décrochage : ces élèves n'ont pas souhaité quitter l'agglo rennaise pour être affecté.
- ULIS pas toujours identifié comme ULIS dans la voie professionnelle : cela dépende de la saisie opérée par les établissements

- Série STMG : objectif du rectorat de réduire le nombre d'orientations subies de jeunes vers la série STMG : constat d'une baisse de l'orientation vers la série => pilotage académique ; il y a eu un accompagnement dans les établissements

- Bilan post-bac :
  - baisse du temps de réponse
  - hausse de l'apprentissage
  - 44 % de bachelier technologiques vont vers les BTS ; Bacheliers technologiques vont vers des filières BTS et DUT et poursuivent ensuite : satisfaction car auparavant il s pouvaient être en échec en université
  - BTS restent très attractifs en Bretagne : mais en baisse en raison de la croissance de l'apprentissage ; certains BTS n'ont pas fait le plein

- Réussite des bacheliers professionnels en Bretagne : 37 % sont admis en BTS = 8 points au-dessus par rapport à la moyenne nationale

FSU : 630 jeunes étaient encore sans places à la rentrée 2023 ; ils ont dû se réorienter vers d'autres voies notamment la MFR ou l'apprentissage; manque de places en lycées professionnels publics dans notre académie ; il faut augmenter les places en LP.
Dénonce les formations privées hors contrat

3 – Bilans des mouvements des personnels

3.1 Filière enseignante, éducation, orientation

Anne-sophie Rault : rentrée 2023 moins tendue au niveau RH qu'en 2022
mobilisation coordonnée de l'ensemble des services ; meilleure anticipation
on doit optimiser les viviers pour 2024

- **1er degré :**

1 à 10 jours avant la rentrée : quasiment l'ensemble des postes étaient couverts sur les 4 départements
Recrutement des stagiaires : 150 postes offerts (seuil à 13,92) ; 285 admissibles et 127 admis (seuil à 14,57) ;

Seuil d'admission est très élevé dans notre académie

L'académie a épuisé les listes complémentaires : les seul.es qui ne sont pas en poste sont ceux.celles qui y ont renoncé ; l'académie dit qu'elle veut " fidéliser ses contractuel.les "

Quelle méthode pour le calibrage des brigades de remplacement ?
=> rectorat on regarde le nombre d'enseignant.es + âge moyen + académie donne un avantage à l'école prioritaire
+ le rectorat évalue le nombre de remplacements dans les filières en breton

Le nombre de contractuel.les ?
=> nombre inférieur à l'an dernier (rectorat nous donnera le chiffre : on ne peut pas le fournir aujourd'hui) ; les contractuel.les ont été accompagné.es , plusieurs ont réussi le concours ; des supports restent vacants et on ne parvient pas à les couvrir par les INEAT ; on couvre un certain nombre de temps partiels par des contractuel.les
=> **96 renouvellements de contractuel.les + 27 néo-contractuelles**
il y aussi des zores et territoires qui n'attirent pas dans le 22 : vers Loudéac et Dinan sud : postes accessibles en mouvement POP : très peu de candidatures sur ces territoires

INEAT/EXEAT : date butoir du 1er juillet permet de stabiliser et donner des infos aux enseignant.es et cela permet d'anticiper l'affectation des stagiaires ; marchandage entre académies n'a pas de sens ; difficile de pouvoir muter en intra-académique pour le 1er degré

- **2d degré**
  - la phase d'ajustement des TZR-contractuel.les a été préparée par un GT sur le calendrier phase d'ajustement
  - **renforcement de la cellule de rentrée ouverte dès le 21 août (plus tôt) : ce sera plus tôt encore en R2024**

BMP non pourvus au 16 octobre :
6 BMP dans le 35
7 BMP dans le 56
7 BMP dans le 22
13 BMP dans le 29

=> les établissements en difficulté : plutôt en lycée (voir photo)

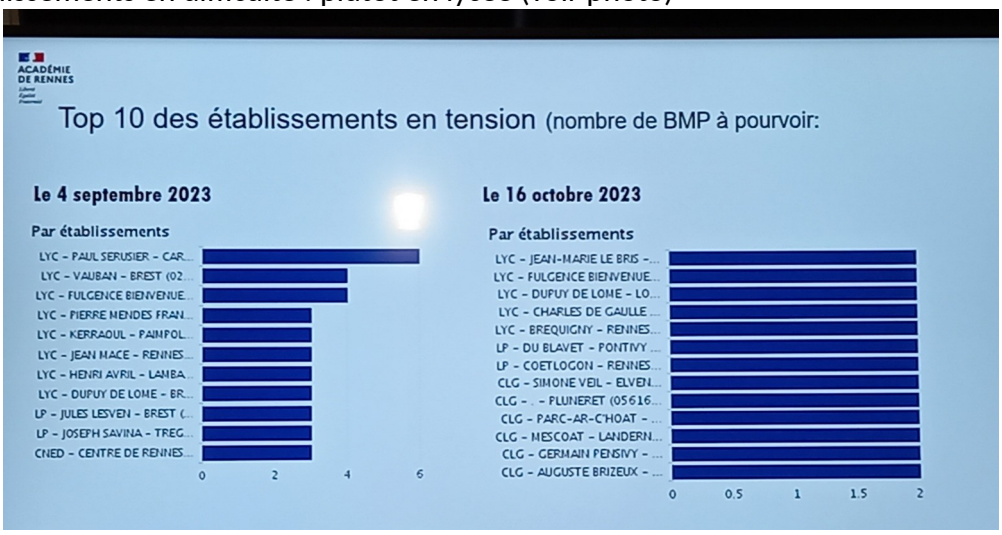

=> disciplines en tension : plus forte tension sur lettres modernes cette année ; toujours des tensions en Breton et en anglais + mathématiques et Lettres ou pour les filières technologiques (voir photo)

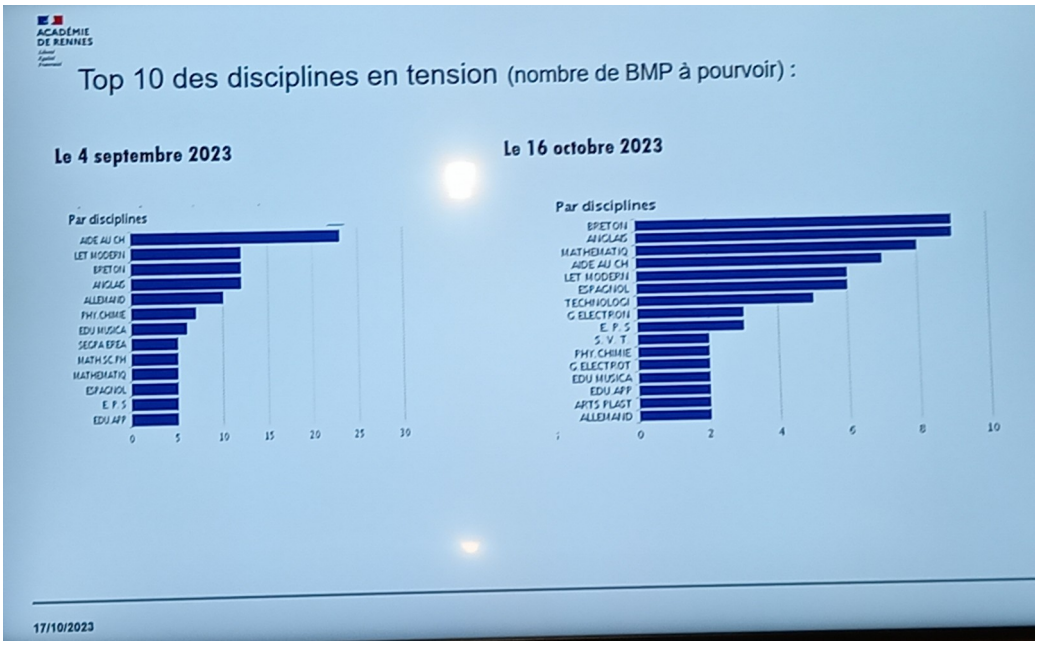

=> Besoin d'un calibrage des ZR par discipline
=> on constate qu'il y a 79 % des TZR affectés au 30 septembre : avec plus de TZR affectés à l'année (70 % en R2022 et 79 % en R2023)
=> De nombreux.euses contractuel.le.s sont affecté.es à l'année cette année aussi : ils deviennent des TZR mais sans les mêmes droits

Comment s'est effectué le renouvellement des contractuel.les ?
Les contractuel.les ont été renouvelé.es en juin : courrier envoyé le 19 juin pour demander un réengagement à l'année ; consultation des contractuel.les était proche de la phase d'ajustement ; L'académie a pour objectif d'anticiper ces renouvellements pour la R2024.

Le rectorat dit qu'il a privilégié la continuité pédagogique pour l'affectation et le renouvellement des contractuel.les
=> cela signifie que certains supports de BMP ne sont plus accessibles aux TZR
=> selon la DPE : il n'y a pas eu moins de TZR en continuité pédagogique par rapport aux années précédentes ; la DPE applique ce même principe de continuité pédagogique pour les CDI et CDD car ils et elles ont comblé les manques existants les années précédentes et ont été maintenu.es sur ces supports.
SG dit que le rectorat va continuer à anticiper davantage avec la phase de renouvellement de contractuel.les bien amont de la phase d'ajustement ; que les stagiaires devraient arriver plus tôt également ; le rectorat veut poursuivre avec cette règle de la continuité pédagogique pour les TZR et aussi les contractuel.les

Les organisations syndicales dénoncent le recours massif aux contractuel.les et à la précarisation ; réclament l'ouverture de plus de postes au concours

3.2 Filière IATSS

Rentrée difficile car manque de ressources
le rectorat a eu la possibilité de créer des postes supplémentaires dans la filière, mais information reçue sur la fin de l'année scolaire :
=> fidélisation des contractuel.les dès la fin de l'année scolaire : 175 renouvellements
=> cellule mobilité pendant la campagne de recrutement et à la rentrée dès le 21 août
peu de recours de mutation en filière administrative (comme les années précédentes)
difficulté à pourvoir les postes donc nécessité d 'anticiper

Postes vacants =

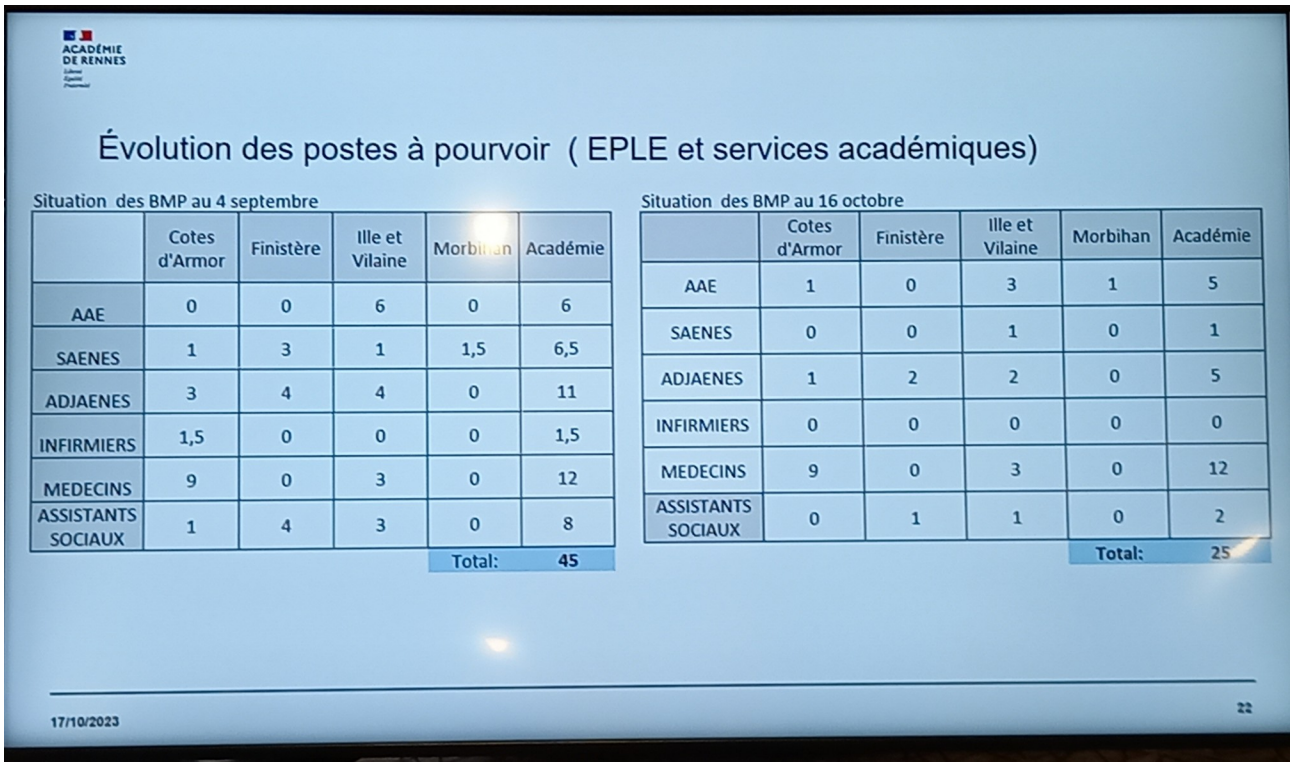

Situation des BMP au 4 septembre

	Cotes d'Armor	Finistère	Ille et Vilaine	Morbihan	Académie
AAE	0	0	6	0	6
SAENES	1	3	1	1,5	6,5
ADJAENES	3	4	4	0	11
INFIRMIERS	1,5	0	0	0	1,5
MEDECINS	9	0	3	0	12
ASSISTANTS SOCIAUX	1	4	3	0	8
				Total:	45

Situation des BMP au 16 octobre

	Cotes d'Armor	Finistère	Ille et Vilaine	Morbihan	Académie
AAE	1	0	3	1	5
SAENES	0	0	1	0	1
ADJAENES	1	2	2	0	5
INFIRMIERS	0	0	0	0	0
MEDECINS	9	0	3	0	12
ASSISTANTS SOCIAUX	0	1	1	0	2
				Total:	25

= postes à pourvoir sont médecins scolaires et notamment dans le 22

3.3 Filière médico-sociale

Filière des médecins

Poursuite des revalorisations engagées depuis 2021
2 volets de revalorisation :

- hausse des régimes indemnitaires
- + mesures de convergence entre les académies

=> Pour les médecins de l'EN : revalorisation forfaitaire de 2000 euros bruts par an par ETP + 1000 euros de mesure de convergence

=> Pour les médecins conseillers techniques : revalorisation forfaitaire de l'IFSE de 3000 euros bruts par ETP

Alignement des médecins G3 (dans le département 22) sur l'IFSE des médecins du groupe 2 : 18792 euros

=> ce sera effectif sur la paye de novembre

Filière infirmière :

Les Indemnités seront versées sur la paye de novembre 2023 avec effet rétro-actif à compter de janvier 2023.
revalorisation forfaitaire de 500 E bruts par ETP

Rectorat s'auto-félicite d'avoir réduit l'écart à 10.5 % entre les INF logées et INF non-logées (le MEN demandait que les écarts soient dans un maximum de 15 %).

Infirmière technique départementale : l'académie dit avoir tenter de rapprocher le régime indemnitaire des infirmières du montant des indemnités des conseillères techniques assistantes sociales

=> les IFSE devraient être les mêmes entre personnels logés et non logés car font le même métier
=> les organisations syndicales demandent sur quel critère factuel le rectorat justifie cette différence de revalorisation entre les INF CTD/CTR (+30 %) et celle des INF qui ont une revalorisation de 10 à 13 % : cela est assez violent ; les organisations syndicales rappellent que tout le monde a participé à maintenir une écoute pendant le COVID ; fort investissement de toutes les personnels infirmiers + forte sollicitation dans la lutte contre le harcèlement scolaire.

=> Les syndicats redisent que les infirmières de l'éducation n'ont pas bénéficié du Ségur de la santé + lors du Grenelle de l'éducation, les infirmières n'ont rien eu !

=> Cette exclusion des revalorisation liées au Ségur et au Grenelle étaient déjà vécues comme une injustice ; cette différenciation entre les infirmières accentue encore le sentiment d'injustice d'une profession exclusivement féminine ; d'autant plus que lundi 6 novembre, les femmes travaillent gratuitement compte tenu des inégalités de salaire entre hommes et femmes.
=> Que vaut la santé des élèves quand on ne considère pas les personnels qui s'en occupe ?
Les choix politiques de l'académie sont discutables en ce qui concerne les infirmières.

Les représentant.es des personnels notent qu'il n'y a pas de différence entre les médecins des GR1 et GR2 et dénoncent la différenciation effectuées pour les infirmières. Cela ne se justifie pas !
=> Opposition aux choix de revalorisation du rectorat dans ces différences de traitement.

Quel lien entre l'IFSE et le logement / non logement ? le logement ne devrait pas intervenir dans le montant des IFSE
Demande d'une convergence entre toutes les indemnités
travail égal = salaire égal

Rectorat répond qu'il fait la différence entre les missions et les fonctions.

3.4 Filière ITRF

Voir *les tableaux détaillés sur le lien suivant : Revalorisation ITRF*

4 – Point d'étape sur la mise en œuvre du PACTE

Consommation des enveloppes 1er degré :
=> 18 % de l'enveloppe PACTE 1er degré au global attribuée :
28 % approfondissement maths soutien
25 % soutien élèves en difficulté
21 % stage réussite et école ouverte

Consommation des enveloppes 2d degré :
=> 21 % de l'enveloppe PACTE 2d degré au global attribuée :
CLG : 27 % *dont devoirs faits = 25 % ; RCD = 26 %; projets = 12 à 40 % (selon les départements)*
Lyc : 15.2 % *dont RDC = 25 %; projets = 25 % ; élèves besoins particuliers : 15 %*
LP : 17.5 % *dont RCD = 15 %; découvrte = 18 % ; projets = 17 % / découverte métiers liens ecoles entreprises = 25 % -*

2220 enseignant.es du 2d degré qui ont accepté des parts fonctionnelles sur l'académie Bretagne

La Bretagne est très basse dans les classements pour le PACTE au niveau national, y compris en intégrant le réseau privé.

Un bilan du pacte sur le trimestre 1 sera fait lors du CSAA de janvier.

5 – Bilan d'activité du centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (CASNAV).

Point reporté

6– Carte de formations professionnelles initiales – Lycées publics

Il s'agit d'un avant-projet : pour l'instant l'académie a communiqué uniquement les ouvertures et augmentations de capacités .
Il y a des projets de fermetures mais cela n'est pas encore arrêté…

=> décision d'augmentation des capacités sur le bassin Rennais sur lycée Bréquigny et Charles Tillon sans demande des établissements pour répondre à la problématique des affectations sur le bassin rennais

Nous avons des places vacantes aux LP Vitré ou de Redon mais académie confrontée aux choix des familles qui ne veulent pas quitter Rennes car difficultés de transport.
4 places au LP La Champagne à Vitré
5 places au LP Beaumont à Redon

Détail :

Département des Côtes d'Armor

Établissement	Formation
Lycée FÉLIX LE DANTEC - LANNION	Ouverture du BAC PRO Optique Photonique : Technologies de la Lumière
Lycée JULES VERNE - GUINGAMP	Ouverture de la Mention complémentaire, niveau 3, Vendeur conseil en alimentation
Lycée KERRAOUL - PAIMPOL	Ouverture Mention complémentaire, niveau 3, Aide à domicile
Lycée ROSA PARKS - ROSTRENEN	Ouverture Mention complémentaire, niveau 4, Encadrement secteur sportif

Département du Finistère

Établissement	Formation
LYV2E ROZ GLAS - QUIMPERLÉ	Ouverture de la formation complémentaire d'initiative locale, niveau 4, Électromobilité

Département d'Ille et Vilaine

Établissement	Formation
Lycée BEL AIR - TINTÉNIAC	Ouverture du CAP 2 ans Conducteur livreur de marchandises
Lycée BEAUMONT - REDON	Ouverture du BAC PRO Cyber sécurité, informatique et réseaux, électronique (CIEL)
Lycée LA CHAMPAGNE - VITR	Ouverture du CAP 2 ans Menuisier fabricant par la transformation de la capacité d'accueil du BAC PRO Technicien menuisier agenceur
Lycée Jean GUÉHENNO - FOUGERES	Ouverture du BAC PRO Animation-enfance et personnes âgées
Lycée BRÉQUIGNY - RENNES	Augmentation de la capacité d'accueil du BAC PRO Accompagnement soin et services à la personne
Lycée BRÉQUIGNY - RENNES	Augmentation de la capacité d'accueil du BAC PRO Animation-enfance et personnes âgées
Lycée CHARLES TILLON - RENNES	Augmentation de la capacité d'accueil du BAC PRO Cyber sécurité, informatique et réseaux, électronique (CIEL)

Département du Morbihan

Établissement	Formation
Lycée LESAGE - VANNES	Ouverture de l'option A "informatique et réseaux" du BTS Cyber sécurité, informatique et réseaux, électronique par la transformation de la capacité d'accueil de l'option B "électronique et réseaux"
Lycée MARIE LE FRANC - LORIENT	Ouverture du CAP 2 ans Esthétique cosmétique parfumerie
Lycée J. CROZET - PORT LOUIS	Ouverture du BAC PRO Technicien constructeur bois par la transformation de la capacité d'accueil du bac pro Technicien menuisier agenceur
56- LPO BROCÉLIANDE GUER	Ouverture du BAC PRO Maintenance des véhicules option A "voitures particulières" par la transformation de la capacité d'accueil de l'option B "véhicules de transport routier"

Questions diverses

Fermeture du collège de Corlay : Création collègue – lycée Saint nicolas du pélem/corlay ? Quelk accompagnement ?

SG : Ce n'est pas la compétence du CSAA ; je ne me sens pas légitime. Je sais qu'il y a des petits effectifs ; mais pas d'éléments à transmettre ; CDEN22 le 23 novembre sur ce sujet.
CLG Saint nicolas du Pélem : 75 élèves
CLG Corlay : 63 élèves